

Gestion du trafic

Objectif

Le canton de Berne exploite pleinement le potentiel des infrastructures existantes. À ce titre, il met en œuvre des mesures de gestion du trafic avant d'envisager toute extension de capacité. Coordonner la gestion du trafic au niveau régional permet de rendre le trafic routier plus supportable pour tous les usagers de la route. La capacité du réseau routier est optimisée. Le canton s'emploie à stabiliser les temps de parcours et à accroître la fiabilité des horaires des transports publics.

Objectifs principaux : B Faire concorder le développement des transports et communications et l'urbanisation

Intervenants

Canton de Berne	OPC OTP POCA
Confédération	Office fédéral des routes
Régions	Régions concernées
Communes	Communes concernées
Autres intervenants	Entreprises de transport concessionnaires concernées

Réalisation

- À court terme jusqu'en 2026
- À moyen terme entre 2027 et 2030
- Tâche durable

État de la coordination en général :

Coordination réglée

Responsabilité :

OPC

Mesure

La coordination régionale de la gestion du trafic répond à plusieurs objectifs du canton de Berne. Il entend exploiter pleinement le potentiel des infrastructures existantes avant d'envisager d'en construire de nouvelles ou de réaliser des extensions. Il veut également éviter la surcharge des centres-villes. Afin de fluidifier le trafic à travers les centres urbains, il installe en dehors des zones résidentielles des dispositifs de régulation (éléments de ralentissement). Les mesures de gestion du trafic tiennent tout autant compte des besoins des piétons et des cyclistes que des chaînes de transport y afférentes. Priorité est donnée aux transports publics. Pour leur permettre de respecter leur horaire, les bus sont privilégiés autant que faire se peut (p. ex. voie réservée aux bus, tracé spécifique, priorisation au moyen de feux de signalisation aux nœuds). Il convient par ailleurs de garantir la fluidité de la circulation sur les autoroutes, afin d'éviter le trafic non autorisé sur le réseau routier en aval. Toutes ces mesures nécessitent une étroite coordination avec l'Office fédéral des routes.

Démarche

En agglomération, des projets de gestion du trafic sont lancés dès lors qu'ils sont supposés contribuer à améliorer les flux de circulation pour tous les usagers de la route au regard de l'objectif. Les mesures de gestion du trafic routier appropriées sont définies dans le cadre des projets.

La gestion du trafic est une tâche d'une grande complexité, faisant intervenir de très nombreux acteurs ayant des intérêts et poursuivant des objectifs parfois divergents. Il convient donc de définir au préalable une stratégie permettant une démarche échelonnée et l'intervention de tous les acteurs concernés au fur et à mesure de l'avancement du projet.

Interdépendances/objectifs en concurrence

- Système de régulation du trafic de la ville de Berne
- Organisation de l'exploitation de la GT
- Plans de gestion du trafic cantonaux
- Requalification des bandes d'arrêt d'urgence (sur le tronçon Wankdorf – Muri)

Etudes de base

- Stratégie de mobilité globale du canton de Berne
- Crédit-cadre d'investissement routier (CCI routier)
- Stratégie de mobilité globale du canton de Berne
- Rapport de la CRT 4 "Intermodale Leitstelle Gesamtmobilität"
- Étude de corridor "Berne nord" - Étude d'opportunité "Berne"
- Concept ITS-CH 2012
- Gestion du trafic en Suisse (VM-CH), principes d'action pour la partie opérationnelle de la gestion du trafic
- Modèle global des transports du canton de Berne (MGT BE)
- Calculateur de trafic de l'OFROU

Indications pour le controlling

Projets de gestion du trafic

Le canton de Berne est responsable des projets de gestion du trafic suivants, menés en coordination avec les communes concernées.

	Projets	État de la coordination
	Gestion du trafic de la région de Thoune*	Coordination en cours
	Gestion du trafic de la rive droite du lac de Thoune	Coordination réglée
	Gestion du trafic de la région de Berne nord	Données de base
	Gestion du trafic de Köniz – Berne sud-ouest*	Coordination réglée
	Gestion du trafic de Muri – Berne sud-est*	Coordination réglée
	Gestion du trafic de Wabern – Berne sud*	Coordination en cours
	Gestion du trafic de Nidau – Ipsach – Port*	Coordination en cours
	Gestion du trafic de l'axe ouest Bienne – Nidau – Brugg*	Coordination réglée
	Gestion du trafic de Dreilinden, Langenthal*	Coordination réglée

* : fait partie intégrante d'un projet d'agglomération (PA)

Mesures de PA sous la direction des communes

	Projets	État de la coordination	Responsabilité
	Berne, gare routière, terminal autocars grandes lignes de Neufeld	Coordination réglée	Commune
	Gestion du trafic de Bienne ouest	Coordination réglée	Communes